

**Extrait du registre
des délibérations de la commune de Brécý
séance du 21 octobre 2022**

Date de la convocation
17/10/2022

Date d'affichage
17/10/2022

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 14

Réf : 2022_0032

A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Mention exécutoire : Oui

L'an 2022 et le 21 octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Aurélien LAUNAY, Adjoint au Maire.

Présents : Mmes BRAS Elodie, CACHO Magalie, CHOLLET Fanny, DEROUET Catheline, JOUAN Séverine ; MM BOUGRAT Patrick, GANGNERON Antoine, LAUNAY Aurélien, MILLIET Thomas, MOUROUX Francis, POISSON Gérard, SARREAU Philippe

Excusés : Mr FERRAND Christian (a donné pouvoir à Mr LAUNAY Aurélien), Mme CAMUZAT Aurélie (a donné pouvoir à Mme CACHO Magalie)

Secrétaire de séance : Mr BOUGRAT Patrick

Tarif salles et électricité

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, décide de ne pas augmenter les tarifs relatifs aux locations des salles (Foyer Rural, Espace Aupetit, salle de réunion) pour l'année 2023.

Ils seront donc applicables comme suit :

Foyer Rural

Activités	Personnes de Brécý	Hors commune
Location Associations de Brécý	100€	
Réunion – Vin d'honneur	50€	75€
1 Jour	150€	200€
2 Jours	200€	250€
Tables	3€	

Les dépenses d'électricité seront facturées en plus, selon le tarif en vigueur au moment de la location.

La salle du Foyer Rural est mise gratuitement à la disposition des associations de Brécý deux fois par an. Seuls les frais d'électricité sont facturés.

La caution de garantie réclamée aux locataires du Foyer Rural, lors de la réservation, est inchangée, de 300€.

Salle Aupetit

La salle Aupetit est louée exclusivement aux habitants de la commune, et uniquement en dehors des périodes scolaires.

Du 1er novembre au 31 mars :	Du 1er avril au 31 octobre :
- ½ journée : 45€	- ½ journée : 35€
- 1 journée : 75€	- 1 journée : 65€

La caution de garantie réclamée aux locataires de la Salle Aupetit, lors de la réservation, est inchangée, de 150€.

Salle de réunion de la mairie – réservée exclusivement à titre professionnel ou associatif

Du 1er novembre au 31 mars :	Du 1er avril au 31 octobre :
- ½ journée : 45€	- ½ journée : 35€
- 1 journée : 75€	- 1 journée : 65€

La salle de réunion est mise gratuitement à disposition des associations de Brécy.

Acte rendu exécutoire après
dépôt en préfecture de
Bourges le 17/11/2022

Et publication ou
notification du 17/11/2022

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,
En mairie, le 9 novembre 2022

L'Adjoint au Maire

Le secrétaire de séance

